

Compte rendu du CSP du 6 février 2024 Par vidéoconférence

Présent.es
Benoit Broisat
Hamid Maghraoui
Léa Le Bricomte
Hervé Giocanti
Paul Prévostat
Salma Ghezal
Morgan Labar
Raphaëlle Mancini

Ordre du jour

- projet d'établissement 2024 2029**
- informations administratives budgétaires (ANAFI 2022)**
- informations diverses (Europe Créative, recherche création Sacre)**
- questions diverses**

1.projet d'établissement :

Morgan Labar sollicitera le renouvellement de son mandat sur le projet d'établissement transmis au CSP. C'est un document de travail. Ce document a été rédigé sur les bases de l'ensemble des réunions de travail institutionnelles, des rencontres avec les étudiants et l'ensemble de la communauté de l'ESAA.

Benoit Broisat interroge la question du diagnostic autour des costumes. C'est une proposition nouvelle. C'est une piste que Morgan Labar aimerait développer. On ne profite pas pleinement d'être dans la Ville du théâtre. Cela pourra être une manière de travail depuis la place de l'ESAA. Cela n'existe pas dans d'autres écoles d'art. Monsieur Labar expose les pistes de travail (parcours du DNSEP) et les liens avec les partenariats locaux. Hypothèse d'une formation en alternance donc auto-financement. Besoin d'un poste à 0.5 ETP spécialisé dans le textile si la logique partenariale est bien menée. Ce parcours peut être ouvert à nos étudiants mais aussi à des étudiants de la France entière.

Benoit Broisat indique que cela pose la question de la relation avec le Festival d'Avignon. Il faut que l'ESAA garde sa place singulière.

Hervé Giocanti note que des partenariats existent déjà avec le centre national du textile à Mougins. L'ESAA pourrait bénéficier de ces partenariats. Beaucoup d'étudiants semblent intéresser sur la question du costume.

Hamid Maghraoui indique cette option est professionnalisante. Le costume est il uniquement au service du Festival ?

Quelles relations peuvent être installées entre le costume et les arts plastiques ?

Morgan Labar indique que dans toutes les pratiques textiles /décors de scène/ fêtes royales, etc. intègrent les pratiques de création et d'art. « Costume », pas dans un sens de l'habillement mais dans un sens du carnaval, du déguisement, de la création. Il ne s'agit pas de faire des stylistes mais d'accompagner des artistes qui vont travailler sur ces question-là.

Si le projet devait avancer, cela nécessiterait des groupes de travail pour une ouverture 2025.

Salma Ghezal indique que cette mention pourrait vraiment s'ouvrir à l'alternance. Le territoire s'y prête. Beaucoup d'institutions pourraient être demandeuses.

Léa Le Bricomte indique que le projet est assez juste mais qu'il faudrait intégrer les pratiques d'art contemporain dans le dispositif proposé. Beaucoup d'exposition actuellement intègrent le textile et le costume. C'est un angle d'attaque pertinent vis-à-vis du Festival. Il n'a pas d'école spécialisée sur ce médium.

Benoit Broisat questionne la recherche notamment sur la transformation proposée du CSP en comité de recherche.

Benoit Broisat indique que le réaménagement des espaces ne doit pas être totalement public. Il faudrait garder des espaces clos.

Morgan Labar remercie Benoit Broisat de ces remarques.

Morgan Labar souhaiterait végétaliser les espaces extérieurs. Il souhaiterait refermer et ouvrir. Laisser + poreux.

Pour Morgan Labar, il sera nécessaire de travailler sur le projet tous ensemble. Il faut que cela soit un vrai projet d'école. Olivier Boucheron pourrait être sollicité. Hypothèse d'inviter https://fr.wikipedia.org/wiki/Lacaton_et_Vassal

Sirine Fattouh connaît des personnes qui ont travaillé avec Lacaton et Vassal. Il faudrait pouvoir la solliciter pour connaître ces personnes ressources.

Monsieur Broisat attire l'attention sur certaines actions notamment sur le dessin : temps du passé à mettre au futur. Il faut actualiser ce paragraphe. Morgan Labar modifiera le paragraphe ce qui permettra aussi de penser l'« architecturation » des semaines en continuité.

Monsieur Labar a contacté les services de la Ville (urbanisme, aménagement urbain) notamment pour étudier les faisabilités des projets et envisager une candidature au fond vert. Si le lieu est transformé, la situation géographique sera moins un problème.

Morgan Labar indique que des personnalités extérieures doivent intégrer les CSP car beaucoup de dossiers sont des dossiers internes. Les CSP sont composés de la moitié de l'équipe pédagogique. Pour développer une activité de recherche, hypothèse d'un budget alloué : ex 20000€. L'idée est d'avoir un cadre regard extérieur sur les projets et les budgets alloués.

Cette proposition est faite pour rationaliser un peu l'organisation interne.

Pour Benoit Broisat, il faut garder les deux organes : CSP et Conseil de la recherche. Ne pas supprimer le CSP mais garder une commission spécifique.

Le conseil de la recherche pourrait siéger une ou deux fois par an.

Hervé Giocanti a parcouru le document rapidement notamment sur la conservation-restauration. La question de la posture des conservateurs-restaurateurs doit être posée dans le panorama de la CR en France.

Au niveau des étudiants, il semble qu'il y ait un flottement à l'ESAA dans le fait d'une assimilation à l'INP. Il faudra arriver à définir de manière plus précise l'identité de l'ESAA en

matière de conservation-restauration. L'identité Art contemporain et Ethno n'est pas si précise non plus.

Morgan Labar indique que la question de la non-spécialisation par matériaux est bien énoncée dans le PE. Il indique que le positionnement de l'ESAA doit être très lisible dans le nouveau projet d'établissement notamment pour des personnes qui ne sont pas du métier. Morgan Labar reprendra le document en ce sens.

Salma Ghezal revient sur les instances :

- dans les CSP, représentation des étudiants ;
- dans les réunions pédagogiques, pas de représentant étudiant.

Salma Ghezal serait favorable à garder deux instances : un conseil de la recherche et un conseil pédagogique.

Le Conseil de la Vie Etudiante pourrait avoir plus de poids sur les questions pédagogiques par redistribution des missions.

Morgan Labar indique qu'il n'est pas défavorable à garder les différentes instances en créant un conseil de la recherche spécifique.

Morgan Labar rappelle certains points saillants du PE :

- renforcer le post-diplôme ;
- restructurer l'offre d'EAC hors de l'école et des ateliers classiques ;

Pour rebondir sur l'intervention d'Hervé Giocanti, Salma Ghezal précise que la formation s'inscrit dans le référentiel de CR des 4 formations publiques en CR. Il faut rester vigilant pour que la formation réponde bien à ce référentiel.

Hervé Giocanti souhaiterait qu'une réunion soit organisée sur ce sujet. Cela aidera au positionnement de l'école.

Monsieur Labar demande si des manques existent dans le document.

Monsieur Labar ré-énonce les grandes lignes du PE et sollicite l'avis du CSP sur ces grandes lignes.

L'avis favorable est donné sur les grandes lignes du PE présenté par Morgan Labar.

Sur la question des semaines thématiques, il y a besoin de créer un fil rouge indique Salma Ghezal. Ces thématiques pourraient s'étaler sur plusieurs semaines.

Cela va demander un grand travail de conception pédagogique dans le cadre du programme pédagogique de l'ESAA. Cela serait nécessaire pour évaluer ce qui est transmis dès la première année.

2.Présentation de la situation financière et comptable de l'ESAA :

Présentation faite par le SCG de 2018 à 2022 par Raphaëlle Mancini.

Ce document sera présenté chaque année aux membres du CSP.

3. informations diverses :

- Dépôt fait en janvier 2023 d'un projet Europe Créative. Le document sera envoyé aux membres du CSP. Demande de 200 000€. Résultats en juillet 2024. Cela favorisera les déplacements en Croatie et au Danemark. Document de 60 pages en anglais. Projet sur 2 ans.

- 2 jours de colloque durant le Festival d'Avignon : partenariat laboratoire Sacre renouvelé. « publics éloignés, savoirs situés ». Pour Benoit Broisat, faire du non-art. Les objets existent autour de nœuds sociaux. Benoit Broisat souhaite faire un pas de côté autour de cette proposition. Un programme devrait être construit en lien avec Sacre. Des propositions plus théoriques peuvent être faites. Un appel à proposition est fait par Morgan Labar aux membres du CSP. Le format peut être réinventé (tables rondes, ou autres, etc.).
- Projet de travailler lors des journées de la recherche en avril sur ces questions là pour préparer les journées du 16 et du 17 juillet prochain. Premier temps de travail commun avec Sacre en avril 2024. Hypothèse que les post-diplômes puissent participer à ce travail (ex, Lucie Monty-Brunel).

4. questions diverses :

- Benoit Broisat demande comment va fonctionner une unité de recherche ? A ce stade, Morgan Labar souhaiterait créer une structure, des rôles, un calendrier annuel, et une formalisation des projets. Il faut des cadencements spécifiques pour pouvoir solliciter des budgets. A ce stade, c'est une proposition de formalisation. Pour le moment, ce sont plutôt des projets pédagogiques avancées que de la recherche (manquent des publications, des résultats, etc. diffusables et partageables). Cette structure permettrait à l'ESAA de mieux nous organiser en interne.
- Benoit Broisat rédige le projet de demande de subvention pour Erasmus + pour le AC171. Il s'appuie sur la méthodologie de ce qui a été fait à l'école d'architecture de la Villette. Cela permet aussi de structurer de manière pluriannuelle les projets.
- Réponse à l'appel à projet RADAR : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Recherche-dans-les-ecoles-superieures-d-art-et-de-design-RADAR> Benoit Broisat y travaille en lien avec Salma Ghezal.
- Léa Le Bricomte demande si le projet AMAZONIE peut être intégrée dans une demande de financement Erasmus + pour le 20 février prochain. Salma Ghezal indique que les temps sont très courts du coup il faut prendre le temps de prendre les contacts avec les institutions de Sao Paulo. Ce projet pourra être proposé pour 2025 sur la base d'un projet consolidé. Morgan Labar rappelle que 2024 est l'année France-Brésil donc on pourra solliciter des financements spécifiques. Salma Ghezal peut être ressources pour les professeurs sur la question des appels à projet. Le document est travaillé avec Camille Benecchi actuellement.
- Hervé Giocanti soulève l'écueil en CR de traiter un objet sans contextualisation. Il y a lieu de définir notre formation en prenant en charge le bien de « manière située ». Morgan Labar le note pour l'intégrer dans les travaux actuels du PE. Hervé Giocanti enverra quelques lignes en lien avec ses échanges avec Gaspard Salatko.
- Léa Le Bricomte remercie Morgan Labar pour le document PE très clair et l'avancée depuis 2021 sur les réflexions engagées.

Morgan Labar remercie les équipes de ce temps d'échanges et de travail et clôt la séance.

